

POUR PLUS DE NATURE

4 règles

- 1. Respectez les zones de tranquillité et de protection de la faune:**
les animaux sauvages s'y retirent pour se nourrir et se reposer.
- 2. En forêt, restez sur les sentiers et les chemins balisés:**
les animaux peuvent ainsi s'habituer à la présence de l'homme.
- 3. Évitez les lisières de forêt et les surfaces non enneigées:**
les animaux apprécient particulièrement ces endroits.
- 4. Tenez les chiens en laisse, en particulier en forêt:**
les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

Campagne 'Respecter c'est protéger'

www.respecter-cest-proteger.ch